



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction des services du Cabinet
Service des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale*

ALERTE

VIGILANCE ORANGE CANICULE PIC DE CHALEUR

Valable à partir du samedi 18 juin à 12h

Le Préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes est placé en vigilance orange canicule, en raison d'un pic de chaleur à partir du samedi 18 juin à 12h.

Météo France annonce un épisode caniculaire nécessitant une vigilance particulière pour les personnes sensibles ou exposées.

Situation actuelle :

En ce vendredi après-midi, les températures à 15h sont généralement comprises entre 30 et 33 degrés.

Evolution prévue :

La journée de samedi marque l'arrivée d'une masse d'air particulièrement chaude en provenance d'Espagne et de l'Ouest de la France.

Au lever du jour, les températures affichent encore un niveau raisonnable: 12 à 17 degrés.

L'après-midi de samedi marque l'apogée de l'épisode avec des températures maximales qui atteignent des niveaux records pour un mois de juin. **36 à 40 degrés sont prévus.**

La nuit de samedi à dimanche ne permettra pas un rafraîchissement efficace des habitations puisque les températures ne descendront souvent pas en dessous de la barre des 20 degrés.

Dimanche les températures maximales fléchiront nettement.

Conséquences possibles:

La canicule représente une menace pour chacun d'entre nous y compris les sujets en bonne santé.

Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les enfants, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale et les personnes isolées.

Pour les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, il y a lieu de faire attention à la déshydratation et au coup de chaleur.

→ Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Conseils de comportement:

- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez ou essayez de vous rendre dans un dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains
- Buvez de l'eau en quantité suffisante et évitez l'alcool
- Continuez à manger normalement
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h)
- Limitez vos activités physiques et sportives

→ En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin

- Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour; accompagnez les dans un endroit frais

Pour les agriculteurs :

Le Préfet en appelle à votre vigilance quant au risque de feux de récolte, en cette période de moissons.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Christian VEDELAGO